

12 mai 2008

Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

ATOS ORIGIN

(Euronext Paris)

- 1 - Par courrier du 9 mai 2008, par suite d'acquisition d'actions ATOS ORIGIN et de l'adhésion, le 9 mai 2008, au pacte d'actionnaires (1) liant (i) les fonds Centaurus Alpha Master Fund Ltd, Green Way Managed Account Series, Ltd (Portfolio E) (2) et le fonds Lyxor Centaurus Event Driven Fund Ltd (2), (ii) Pardus Special Opportunities Master Fund LP (3), les personnes physiques mentionnées ci-dessous ont déclaré avoir franchi de concert en hausse, le 9 mai 2008, les seuils de 5%, 10%, 15% et 20% du capital et des droits de vote de la société ATOS ORIGIN et détenir de concert 16 039 000 actions ATOS ORIGIN représentant autant de droits de vote, soit 23,01% du capital et des droits de vote de cette société (4) répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Pardus Special Opportunities Master Fund LP	7 000 000	10,04	7 000 000	10,04
Centaurus Alpha Master Fund Limited	8 588 272	12,32	8 588 272	12,32
Green Way Managed Account Series Ltd (Portfolio E)	419 278	0,60	419 278	0,60
Lyxor Centaurus	31 445	0,045	31 445	0,045
Total fonds Centaurus	9 038 995	12,97	9 038 995	12,97
Karim Samii	1	ns	1	ns
Joseph R. Thornton	1	ns	1	ns
Behdad Alizadeh	1	ns	1	ns
Matthew Sandschafer	1	ns	1	ns
Timothy Bass	1	ns	1	ns
Total concert	16 039 000	23,01	16 039 000	23,01

Les déclarants ont précisé ce qui suit :

« Par suite de l'acquisition d'une action par chacune des personnes physiques suivantes : Monsieur Karim Samii, Monsieur Joseph R. Thornton, Monsieur Behdad Alizadeh, Monsieur Matthew Sandschafer et Monsieur Timothy Bass (ensemble, les « employés Pardus »), et de leur adhésion, le 9 mai 2008, au pacte d'actionnaires liant (i) les fonds Centaurus Alpha Master Fund Limited, Green Way Managed Account Series, Ltd (Portfolio E) et Lyxor Centaurus Event Driven Fund Ltd, trois fonds dont la gestion est assurée par Centaurus Capital L.P. (16^{ème} étage, 33 Cavendish Square, Londres W1G 0PW Angleterre) et (ii) le fonds Pardus Special Opportunities Master Fund L.P., un fonds dont la gestion est assurée par Pardus Capital Management L.P. (590 Madison Avenue, Suite 25E, New York, NY 10022, Etats-Unis), chacun des employés Pardus, représenté pour les besoins de la présente par Pardus Capital Management L.P., déclare avoir franchi de concert [les seuils susmentionnés].

Il est rappelé que :

- les fonds Centaurus Alpha Master Fund Limited et Green Way Managed Account Series, Ltd (Portfolio E) d'une part et le fonds Pardus Special Opportunities Master Fund L.P. d'autre part ont conclu, le 4 octobre 2007, un pacte d'actionnaires constitutif d'une mise en concert vis-à-vis de la société ATOS ORIGIN entraînant le franchissement de concert en hausse des seuils de 5%, 10% et 15% du capital et des droits de vote de cette société (voir D&I 207C2251 en date du 5 octobre 2007 et D&I 207C2269 en date du 9 octobre 2007) ;
- les parties au pacte d'actionnaire susmentionné ont déclaré avoir franchi, le 10 janvier 2008, de concert en hausse les seuils de 20% du capital et des droits de vote de la société ATOS ORIGIN (voir D&I 208C0064 en date du 11 janvier 2008 et D&I 208C0129 en date du 18 janvier 2008) ;
- le fonds Lyxor Centaurus Event Driven Fund Ltd a déclaré avoir adhéré, le 9 avril 2008, au pacte d'actionnaires susmentionné et avoir de ce fait franchi de concert en hausse des seuils de 5%, 10%, 15% et 20% du capital et des droits de vote de la société ATOS ORIGIN (voir D&I 208C0725 en date du 17 avril 2008) ;
- afin de pouvoir participer à l'assemblée générale annuelle de la société ATOS ORIGIN convoquée pour se réunir le 22 mai 2008, le président et certains des employés de Pardus Capital Management L.P., société de gestion du fonds Pardus Special Opportunities Master Fund L.P. (à savoir Messieurs Karim Samii, Joseph R. Thornton, Behdad Alizadeh, Matthew Sandschafer et Timothy Bass) ont acquis une action ATOS ORIGIN chacun respectivement les 2, 5, 6 et 8 mai 2008 et ont adhéré, le 9 mai 2008, au pacte d'actionnaires susmentionné, franchissant de ce fait de concert en hausse les seuils de 5%, 10%, 15% et 20% du capital et des droits de vote de la société ATOS ORIGIN.

Aucun seuil, légal ou statutaire, n'a été franchi à titre individuel par ces personnes physiques, et aucun nouveau seuil légal n'a été franchi par le concert depuis la dernière déclaration (voir D&I 208C0725 en date du 17 avril 2008) ».

2 - Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« Pardus Capital Management L.P. (agissant en qualité d'*investment manager* de Pardus Special Opportunities Master Fund L.P. (le "fonds Pardus") et représentant son Président et *Chief Investment Officer* ainsi que certains de ses employés (5) (les "employés Pardus")), et Centaurus Capital L.P. (agissant en qualité d'*investment manager* de Centaurus Alpha Master Fund Limited ("Centaurus Alpha"), Green Way Managed Account Series, Ltd (Portfolio E) ("Green Way") et Lyxor Centaurus Event Driven Fund Limited ("Lyxor Centaurus" et, ensemble avec Centaurus Alpha et Green Way, les "fonds Centaurus")), déclarent au nom et pour le compte respectivement du fonds Pardus, des employés Pardus et des fonds Centaurus :

- que les fonds Centaurus, le fonds Pardus et les employés Pardus agissent de concert vis-à-vis de la société ATOS ORIGIN aux termes d'un pacte d'actionnaires en date du 4 octobre 2007 entre le fonds Pardus, Centaurus Alpha et Green Way (cf. D&I 207C2251 en date du 5 octobre 2007), amendé le 9 avril 2008 suite à l'adhésion de Lyxor Centaurus (cf. D&I 208C0725 en date du 17 avril 2008) et amendé à nouveau le 9 mai 2008 suite à l'adhésion des employés Pardus ;
- que le concert est exclusivement composé des fonds Centaurus, du fonds Pardus et des employés Pardus, et détient à ce jour 23,008% du capital et des droits de vote d'ATOS ORIGIN, soit 12,966% pour les fonds Centaurus, 10,041% pour le fonds Pardus et une action pour chacun des employés Pardus ;
- qu'en fonction des opportunités de marché, le concert envisage de poursuivre ses achats ;
- que le concert n'envisage pas de prendre le contrôle de la société ATOS ORIGIN ;
- que le concert a demandé la nomination de deux représentants au conseil de surveillance de la société ATOS ORIGIN. Cette demande a été présentée par le concert dans le cadre des résolutions qui seront soumises à l'assemblée générale de la société le 22 mai 2008, accompagnée de propositions visant à (i) la nomination de trois nouveaux membres, indépendants du concert, au conseil de surveillance et (ii) la révocation du président de ce même conseil.
- que le concert soutient activement toute démarche visant à cristalliser toute la valeur de l'entreprise.

Il est rappelé que la présente déclaration est susceptible d'être modifiée dans les conditions prévues par la loi. »

-
- (1) Cf. notamment D&I 208C0725 du 17 avril 2008.
 - (2) Fonds dont la gestion est assurée par Centaurus Capital LP (16th Floor, 33 Cavendish Square, Londres W1G 0PW, Royaume Uni).
 - (3) Représenté par Pardus Capital Management LP en sa qualité d'investment manager (c/o Pardus Capital Management LLC, 590 Madison Avenue, Suite 25E, New York, NY 10022, Etats-Unis), contrôlée par M. Karim Samii.
 - (4) Sur la base d'un capital composé de 69 711 862 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
 - (5) A savoir Messieurs Karim Samii, Behdad Alizadeh, Joseph R. Thornton, Matthew Sandschafer et Timothy Bass.